



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 95406

### Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention du M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le climat d'insécurité du jardin des Halles à Paris. Châtelet-Les Halles est la plus importante plateforme de transports publics en Île-de-France, des millions d'usagers la traversent chaque année. Ce site abrite également l'un des pôles commerciaux importants de Paris, grâce à la présence de grandes enseignes. C'est donc un lieu hautement fréquenté par les Parisiens et les Franciliens. Or ce site souffre d'insécurité, et plus particulièrement dans le jardin qui est devenu le lieu de rencontre de nombreux revendeurs de drogue et de leurs clients, qui n'hésitent d'ailleurs pas à consommer sur place. Le jardin des Halles est à l'origine l'endroit où des familles viennent se promener, où les jeunes enfants profitent des jeux installés. La cohabitation entre cette population familiale et des délinquants n'est pas souhaitable ni possible. Bien que la police soit présente, la fréquentation ne change pas et les familles, les riverains s'en plaignent. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour renforcer la prévention policière dans le jardin des Halles et permettre ainsi que cet endroit redevienne un lieu convivial pour les familles.

### Texte de la réponse

Le secteur des Halles comprend, outre le jardin, le centre commercial du forum et le quartier piétonnier, la station RER-métro de Châtelet-Les-Halles qui constitue un point névralgique du trafic de stupéfiants. Cet espace fait donc l'objet de surveillances constantes de la part des fonctionnaires de la police urbaine de proximité qui procèdent, notamment, à des interpellations pour faits de vente de cannabis constatés dans le jardin des Halles. Une action globale a été engagée à partir de l'été 2005 pour évincer tout individu suspecté de se livrer à ce type de trafic. Elle a permis d'interpeller 1 181 personnes pour détention, usage ou trafic de cannabis et 132 individus pour trafic de produits de substitution sur l'ensemble de l'année écoulée. Dans le cadre de ces opérations, 3,8 kilogrammes de cannabis ont été saisis ainsi que 400 comprimés. Au cours des cinq premiers mois de 2006, 570 personnes ont été déjà interpellées, ce qui a permis la saisie de 1,5 kg de cannabis et de 230 comprimés. Les efforts engagés depuis plusieurs années sur cet espace vert tendent à lui restituer sa vocation initiale. Ils se traduisent par la forte implication des brigades anti-criminalité locales qui voient leur intervention renforcée par les policiers de quartier ainsi que par les compagnies républicaines de sécurité ou les compagnies de sécurisation. Chacune de ces unités est opérationnelle au cours des différents créneaux horaires de la journée. En complément de ce travail de terrain, des missions de prévention sont menées par l'unité de communication, de formation et de prévention de la brigade des stupéfiants. Des séances d'information sont ainsi dispensées. Elles s'adressent non seulement au public des différentes filières scolaires et aux parents d'élèves mais également aux personnels d'administrations ou d'entreprises publiques (entre autres, mairie de Paris, SNCF, RATP). En 2005, 8 773 personnes ont ainsi été sensibilisées, dont 5 420 dans le secteur éducatif. Au cours du premier trimestre de cette année, ce sont 3 767 personnes, dont 2 215 élèves, qui ont été concernées par ces interventions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95406

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mai 2006, page 5327

**Réponse publiée le :** 15 août 2006, page 8629